



Revue-IRS



**Revue Internationale de la Recherche Scientifique
(Revue-IRS)**

ISSN: 2958-8413

Vol. 4, No. 3, Juin 2026

Gouvernance numérique des finances publiques et développement socio-économique de la ville de Kinshasa en république démocratique du Congo : résistances institutionnelles et pistes de solutions

Emmanuel SHAMUNA SHAMUNA

Politologue et Chercheur en Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kinshasa (UNIKIN), RDC.

et

Samuel NYAKU ARIBHO

Enseignant-Chercheur, UNIVERSITE CEPROMAD, RDC.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.21034532>

Résumé : Il ne fait ombre d'aucun doute que la numérisation des administrations publiques en général et celles financières en particulier constitue de nos jours comme un instrument indispensable en vue d'améliorer le processus de la gestion publique et de l'innovation de la gouvernance des finances publiques de tout État moderne. Dans une perspective mondiale dominée par la quête de la transparence, d'efficacité administrative et en renforçant les mécanismes de reddition des comptes, les nouvelles technologies numériques sont devenues un levier incontournable dans le mode de renforcement de la performance et pertinence des institutions financières. Cela étant, à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, il a été constaté diverses initiatives de réformes au cours des dernières années ayant sanctionné la gestion des finances publiques de cette ville. Notons que ces réformes ont consisté à introduire les technologies numériques dans les mécanismes de la gouvernance financière à Kinshasa.

Les initiatives de numérisation implémentées au sein des administrations financières de la ville de Kinshasa, notamment à la Direction Générale des Recettes de Kinshasa, DGRK en sigle, contribue bien entendu à la modernisation de la mobilisation des impôts et taxes relevant de la compétence de la ville de Kinshasa. Ils renforcent en outre la transparence et la participation citoyenne dans l'exécution budgétaire, en vue de la réalisation du développement socioéconomique de la capitale. Cependant, il convient de souligner que cette réforme sur la gouvernance numérique connaît un certain nombre des résistances institutionnelles, qui se manifestent à travers la persistance de pratiques administratives manuelles, le manque des

infrastructures numériques de bonne qualité, la faiblesse des capacités techniques des agents publics faute d'une bonne imprégnation préalable sans oublier la poursuite des intérêts égoïstes liés aux systèmes de gestion traditionnelle.

Mots-clés : Gouvernance numérique, finances publiques, développement socio-économique et résistance institutionnelle.

Digital governance of public finances and socio-economic development of the city of Kinshasa in the DRC : institutional resistance and possible solutions.

Abstract: There is no doubt that the digitization of public administrations in general, and financial administrations in particular, is now an indispensable tool for improving public management and fostering innovation in public finance governance in any modern state. In a global context dominated by the pursuit of transparency, administrative efficiency, and strengthened accountability mechanisms, new digital technologies have become a crucial lever for enhancing the performance and relevance of financial institutions. In Kinshasa, the capital of the Democratic Republic of Congo, various reform initiatives have been implemented in recent years, impacting the city's public finance management. These reforms have focused on integrating digital technologies into financial governance mechanisms in Kinshasa.

The digitization initiatives implemented within the financial administrations of the city of Kinshasa, particularly at the Kinshasa Revenue Authority (DGRK), undoubtedly contribute to the modernization of tax collection under the city's jurisdiction. They also strengthen transparency and citizen participation in budget execution, with a view to achieving the socioeconomic development of the capital. However, it is important to note that this reform of digital governance faces a number of institutional obstacles, manifested in the persistence of manual administrative practices, the lack of high-quality digital infrastructure, the limited technical skills of public officials due to insufficient prior training, and the continued self-interest associated with traditional management systems.

Keywords : Digital governance, public finance, socioeconomic development, and institutional resistance

1. Introduction

Il sied de noter que la montée en puissance de la gouvernance digitalisée a profondément impacté les mécanismes de fonctionnement des institutions publiques en général et les administrations financières en particulier dans le monde¹. Sous l'ampleur de la révolution numérique et des exigences croissantes de bonne gouvernance, les villes modernes sont invitées à moderniser leurs systèmes administratifs afin de répondre efficacement aux inputs qu'expriment leurs habitants et des acteurs économiques œuvrant dans ladite ville.

¹ Pierre Rosanvallon, *Le bon gouvernement*, Paris : éditions le Seuil, 2015, p.54.

Dans cette logique, la numérisation de la gouvernance financière se présente comme une nouvelle approche en vue de déclencher amélioration du processus décisionnel, la transparence, l'efficacité et l'effectivité de la digitalisation au sein des administrations fiscales et contribuer à la réalisation des services publics de qualité à la population de la ville de Kinshasa. Il convient de préciser que les finances publiques constituent l'un des secteurs ayant connu une mise en application de la gouvernance numérique.

La dématérialisation des procédures de gestion financière, la numérisation des certains paiements, les portails de gestion en ligne budgets et de contrôle des finances publiques facilitent de nos jours d'améliorer de manière indispensable la gestion efficace et orthodoxe des recettes publiques.

Il s'avère vrai qu'en République Démocratique du Congo, les réformes de modernisation de l'administration fiscales ou financières s'inscrivent dans le cadre de la réforme des finances publiques et du Plan National du Numérique. Plusieurs initiatives ont été mises en application dans le souci de permettre l'accroissement de la transparence dans la mobilisation et gestion harmonieuse des recettes publiques à Kinshasa.

Dans cette optique, l'angoisse existentielle de cette recherche s'articule autour de la nécessité de comprendre dans quelle mesure les instruments de la digitalisation influencent la gouvernance efficace des finances publiques et contribuent au développement socio-économique de la ville de Kinshasa.

Notons que cette angoisse découle également de la volonté d'identifier les différentes résistances organisationnelles qui boquent sensiblement l'efficacité et la performance des réformes sur la digitalisation de la gouvernance des finances publiques en RDC en général et à Kinshasa en particulier sans oublier et de suggérer des meilleurs remèdes adaptées au contexte congolais, susceptibles de faire de cette gouvernance numérique une opportunité au service des administrations financières du pays.

Il est sîed de rappeler au regard de la littérature internationale que les nouvelles technologies numériques favorisent l'amélioration des résultats dans les divers secteurs publics de la gouvernance publique.

Cette gouvernance se fonde sur les différents principes de la bonne gouvernance en l'occurrence de la reddition des comptes (la redevabilité), la transparence, la traçabilité des opérations financières, la lutte contre la corruption, l'Etat de droit et la participation citoyenne qui favorise considérablement la maximisation des recettes publiques dans la ville de Kinshasa.

Il y a lieu de témoigner que plusieurs villes du monde et d'Afrique ont enregistré des progrès significatifs dans la mobilisation des recettes publiques à travers l'intégration et l'adaptation des nouvelles technologies numériques dans les systèmes fiscaux et budgétaires quotidiens de leur gestion.

A Kinshasa, les autorités des administrations financières ont initié pour leur part plusieurs réformes allant dans le sens de rendre plus flexible la digitalisation des procédures de mobilisation des recettes publiques et leur affectation aux dépenses publiques. En dépit de ces multiples essais de la gouvernance numérique, les résultats attendus ne sont pas bien satisfaisants, au regard des attentes des initiateurs.

Soulignons que les réalisations attendues en matière de collecte des recettes publiques, de transparence dans la gestion budgétaire et de la qualité des services publics restent confrontés à des nombreux facteurs organisationnels.

Il s'agit d'un paradoxe majeur, celui de constater que malgré les opportunités qu'offrent les outils numériques en vue d'améliorer la gouvernance des finances publiques à Kinshasa, leur mise en application fait face à plusieurs des résistances institutionnelles, humaines, techniques que socio-politiques, qui ne laissent pas la place au développement de la ville de Kinshasa.

Par ailleurs, cette recherche nous pousse à comprendre les raisons de l'inefficacité de la digitalisation et son impact sur le développement socio-économique de la ville de Kinshasa. Au lieu de constater des avancées significatives, la ville manque des moyens financiers en vue de financer tant ses dépenses courantes que celles touchant aux investissements.

Eu égard à ce qui précède, cet article soulève trois questions essentielles, dont l'une est principale et les autres subsidiaires. La question principale est de s'interroger comment la gouvernance numérique des finances publiques contribue-t-elle au développement socio-économique de la ville de Kinshasa malgré les résistances institutionnelles observées ?

De cette question principale, naissent trois questions, celles de savoir quelles sont les résistances institutionnelles qui bloquent l'aboutissement de la gouvernance numérique à Kinshasa ? Et quelles sont les solutions à appliquer pour améliorer la gouvernance des finances publiques à l'ère du numérique, au regard de multiples résistances qui freinent son efficacité, sa performance et son effectivité ?

Il conviendrait de souligner que la gouvernance numérique des finances publiques impacte significativement le développement socio-économique de la ville de Kinshasa et améliore efficacement la transparence, la reddition des comptes, la performance administrative sans oublier la maximisation des recettes publiques, cela en dépit des multiples résistances institutionnelles qui la hantent.

Les résistances institutionnelles qui nuisent à la gouvernance numérique des finances publiques à Kinshasa seraient notamment la rigidité de la bureaucratie, la carence des atouts numériques majeurs, la résistance au changement des fonctionnaires et agents publics et le cadre législatif et organisationnel obsolète.

En vue de rendre performante, efficace et effective la gestion des finances publiques à l'ère du numérique, il serait évident de dématérialiser toutes les procédures tant budgétaires que financières, adopter l'usage holistique des nouvelles technologies digitales comme l'introduction des portails numériques, les outils d'audit numérique dans la gestion financière à Kinshasa. Enfin, améliorer le cadre législatif et réglementaire sur la gestion numérique.

L'objectif général de cet article consiste à mener une analyse sur l'impact de la gouvernance numérique des finances publiques et ses incidences le développement socio-économique de la ville de Kinshasa, tout en faisant l'identification des diverses résistances institutionnelles bloquant son implémentation.

S'inspirant de l'objectif général, cet article évalue l'apport de la gouvernance numérique sur la mobilisation financière à Kinshasa et sa contribution à la transparence financière. Il se veut également d'identifier quelques résistances institutionnelles, humaines, techniques et organisationnelles à la base de l'effectivité de la gouvernance numérique. Enfin suggérer des solutions en vue de réduire les résistances et favoriser une gouvernance numérique aboutie.

2. Cadre méthodologique

Il convient de noter que le présent se fonde sur une démarche qualitative mettant en relief l'analyse documentaire, les entretiens semi-directifs et l'observation directe. L'analyse documentaire qui nous permis de produire des données des ouvrages, des rapports institutionnels, les textes et articles sur la gestion des finances publiques et l'intégration numérique.

Quant aux entretiens semi-directifs, ils nous ont facilité les discussions avec certains agents et cadres qui sont impliqués dans la mise en œuvre de la gouvernance numérique des finances publiques. Il s'agit de certains agents et cadres de la Direction générale des recettes de Kinshasa et ceux du cabinet du Ministre provincial des finances de la ville de Kinshasa.

Ces données ont été enrichies par notre observation en tant que citoyen et chercheur des questions de gouvernance financière. Notre observation avec les lunettes scientifiques nous a permis de déceler les failles qui émaillent la gouvernance numérique.

3. Cadre théorique

Il sied de préciser que la théorie de la gouvernance numérique explique bien notre recherche, moyennant un certain nombre des ponts présentés ans les lignes qui suivent.

3.1. Fondements de la gouvernance numérique

Il faut rappeler que la théorie de la gouvernance numérique se réfère aux mutations de de la gestion publique intégrées par les nouveaux outils numériques. Paradoxalement à la théorie de « New Public Management », qui s'intéresse à la performance administrative.

Celle-ci se veut d'analyser le fonctionnement des outils numériques dans ses rapports avec l'administration financière, les structures institutionnelles officielles et les populations ou les contribuables.

En effet, la gouvernance numérique se fonde sur l'idée selon laquelle les outils technologiques favorisent l'amélioration l'action publique. Elle renforce également la transparence financière et simplifie la coordination institutionnelle.

Dans cette perspective, la numérisation ne se limite pas simplement à la gestion, mais elle devient un vecteur fondamental qui change les modes de gouvernance de la chose publique.

3.2. Quelques principes de la gouvernance numérique

Il est vrai de mentionner un certain nombre des principes qui soutiennent la théorie de gouvernance numérique². En premier lieu, notons que la transparence numérique facilite la traçabilité des opérations publiques (financières dans le cadre de cette étude) et simplifie la conservation des données électroniques.

En deuxième lieu, le principe l'introduction des systèmes administratifs contribue au partage rapide de l'information entre les gouvernants et les citoyens et crée l'harmonie au sein des services publics.

Troisièmement, à travers des données disponibles, les audits et contrôles de la gestion des finances publiques deviennent aisés. Cela renforce bien entendu le principe de redevabilité. Pour terminer, la participation citoyenne constitue le quatrième et dernier principe de la théorie de la gouvernance numérique.

3.3. Gouvernance numérique et gouvernance financière

Dans la gestion des finances publiques, la gouvernance numérique cerne les technologies numériques comme levier d'amélioration de la gestion des recettes publiques. Elles favorisent la maximisation des recettes publiques moyennant l'identification des contribuables.

Elles rendent aussi plus crédible la gestion budgétaire, renforcent le suivi et évaluation dans la mise en œuvre du budget de l'Etat. Grâce à l'audit électronique, la digitalisation arrive à détecter plusieurs anomalies financières³.

² Janowski T., « L'évolution du gouvernement numérique : de la transformation à la contextualisation », in *Revue internationale des systèmes d'information gouvernementaux*, vol. 32, n°3, Amsterdam, Elsevier, 2015, p.221.

³ Dunleavy P., et alii, *Gouvernance à l'ère numérique : les entreprises informatiques, l'État et l'e-gouvernement*. Oxford, PUL, 2006, p.18.

3.4. Lecture analytique du cas de la ville de Kinshasa

Notons que l'appropriation des outils numériques pourrait favoriser l'amélioration de la mobilisation des recettes publiques et à renforcer la transparence des institutions financières⁴. De cette façon, la théorie soutient que la digitalisation performerait la maximisation des recettes en vue de financer les grands projets de développement de la ville de Kinshasa.

4. Contribution de la gouvernance numérique au développement socio-économique de la ville de Kinshasa

Il faut souligner la place que la place de la gouvernance numérique aux efforts de développement est très salubre. Dans les lignes qui suivent, certaines astuces seront développées dans l'optique du renforcement de la maximisation des recettes publiques, l'amélioration de la transparence et la reddition des comptes et la promotion d'un climat favorable aux affaires ou aux investissements nationaux et étrangers⁵.

4.1. Amélioration de la maximisation des recettes publiques

En effet, la gouvernance numérique joue un rôle très crucial en vue d'améliorer la maximisation des recettes publiques dans la ville de Kinshasa. Elle facilite les démarches d'identification des contribuables en vue de maîtriser l'assiette fiscale de la ville de Kinshasa avec précision et maîtriser toutes les opérations financières à l'aide d'une base des données.

Cela étant, l'usage des plateformes numériques contribue à la réduction des risques de corruption et d'évasion fiscale en mettant un terme aux opérations manuelles ayant plusieurs

Par ailleurs, la majoration des revenus publics faciliterait à la ville de Kinshasa de financer les différents projets du développement socioéconomiques, visibles à partir des infrastructures modernes, l'assurance des services sociaux, l'amélioration des conditions de vie des citoyens Kinshais sans oublier la croissance économique⁶.

4.2. Renforcement de la transparence et de la reddition des comptes

Il est nécessaire de noter que la gouvernance numérique vise à performer la transparence et la reddition des comptes dans le cadre de la gestion publique dans la ville de Kinshasa. L'accessibilité à l'information des citoyens n'est plus une inquiétude grâce aux outils numériques.

⁴ Dunleavy P. et Margetts H., « La seconde vague de la gouvernance à l'ère numérique ». in *Philosophical Transactions of the Royal Society A*, vol. 371, Londres, Royal Society, 2013, pp.1-4.

⁵ Patrick Le Galès. *Gouverner les villes*. Paris, Presses de Sciences Politiques., 2018, p.54.

⁶ Nicolas Arpagian, *La cybersécurité*. Paris, PUF, 2018, p.41.

Le contrôle citoyen facilité par la publication permanente des informations sur les sites officiels créés par les institutions financières. La traçabilité de toutes les opérations ne sera plus un sujet tabou avec l'avènement de la gouvernance numérique.

Ainsi, la gouvernance numérique laisse la place à une administration plus ouverte, fondée sur le sens de responsabilité et répondant aux exigences du contrôle citoyen. Ceci aiderait à renforcer la confiance des citoyens à l'égard des institutions et leurs autorités.

4.3. Promotion d'un environnement attractif aux investissements

Il semble utile de préciser que la gouvernance numérique contribue efficacement à la création d'un climat des affaires plus attractif susceptible d'attirer les investisseurs étrangers et nationaux à Kinshasa. Grâce à la dématérialisation des processus administratifs la création d'une entreprise devient une tâche très simple, réduisant des longs délais et les coûts les plus administratifs élevés.

Par le truchement de l'amélioration de la transparence financière et l'accès à l'information, la gouvernance numérique renforcerait la confiance de plusieurs investisseurs porteurs des capitaux pour investir à Kinshasa⁷.

Il est nécessaire de noter que l'introduction des outils numériques favorise les échanges économiques et facilite le développement dans plusieurs secteurs de développement de la ville de Kinshasa.

5. Recommandations pour l'effectivité de la gouvernance numérique des finances publiques à Kinshasa.

Cet article propose des pistes de solutions ci-après, en vue de contribuer à l'efficacité et l'effectivité de la gouvernance numérique et permettre à la ville de Kinshasa de disposer des recettes conséquentes pour son développement.

5.1. Renforcer le cadre institutionnel de la ville de Kinshasa

Dans ce cadre, il est indispensable d'actualiser les textes légaux relatifs à la gouvernance numérique, faire la clarification des responsabilités des acteurs institutionnels et de renforcer les mécanismes de contrôle et de sanction contre toute violation du code du numérique.

5.2. Développer des capacités humaines

Il est nécessaire de mettre en place multiples modules de formations sur l'intégration et l'adaptation à la gouvernance numérique, en vue renforcer le niveau et les compétences numériques de plusieurs parties prenantes à cette réforme.

⁷ Pierre Musso. *La religion industrielle*. Paris, éd. Fayard, 2017, p.72.

5.3. **Propulser les investissements dans les infrastructures numériques**

Un bon développement doit reposer sur la construction des infrastructures de qualité, la bonne santé pour tous les citoyens, l'éducation etc.

L'amélioration de la connectivité, le développement des centres de données publics, la sécurisation des systèmes d'information et le renforcement de l'approvisionnement énergétique constituent des priorités stratégiques, pour confirmer l'existence du développement socioéconomique⁸.

5.4. **Promouvoir les mécanismes de la transparence et de la participation citoyenne**

Pour promouvoir la transparence et accroître la participation citoyenne, il est utile de mettre en place de manière effective des plateformes numériques comme « Open Data », des mécanismes de contrôle citoyen sans toutefois oublier des dispositifs de participation numérique susceptibles de renforcer la confiance des populations vis-à-vis des institutions financières.

6. **Conclusion**

En guise de conclusion, il s'avère de noter que la gouvernance numérique des finances publiques se présente aujourd'hui comme un vecteur indispensable en vue de moderniser et d'innover la gestion quotidienne de les institutions publiques de la RDC en général et l'administration financière de la ville de Kinshasa en particulier sans oublier de valoriser les efforts du développement socio-économique de la ville de Kinshasa, en dotant les autorités urbaines des moyens nécessaires dont ils ont besoin.

Précisons que quelques enregistrés dans la digitalisation des régies financières constituent une preuve du potentiel transformateur des nouvelles technologies numériques dans la maximisation des recettes publiques, la lutte vers la transparence budgétaire et la promotion des services publics de bonne qualité.

Cependant, les diverses résistances institutionnelles constatées sur terrain démontrent que le changement numérique ne constitue pas uniquement un défi technologique mais également un une résistance tant organisationnelle, humain que politique.

Il est nécessaire que les réformes sur la gouvernance numérique soient donc être soutenues et accompagnées de changements institutionnels sincères en vue de permettre l'appropriation de la modernisation des opérations ou activités par les acteurs impliqués.

Ainsi, il faut rappeler que le devenir de la gouvernance des finances publiques en RDC dépendra de la capacité que détiennent les pouvoirs publics dans le renforcement des infrastructures

⁸ Michel Bouvier, *Finances publiques*. Paris, éd. LGDJ, 2023, p.45.

numériques de qualité, à développer les compétences dans le chef des agents publics et cadres des administrations financières, à lutter contre les pratiques des antivaleurs comme la corruption, la concussion, le manque de transparence et d'orthodoxie financière. Mais aussi tout en faisant la promotion de la culture durable de reddition des comptes.

Dans cette perspective, la gouvernance numérique est appréhendée comme un outil stratégique capable de contribuer de manière durable à la bonne gouvernance et au développement économique et social de la capitale de la République Démocratique du Congo.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1) Dunleavy P. et Margetts H., « La seconde vague de la gouvernance à l'ère numérique ». in *Philosophical Transactions of the Royal Society A*, vol. 371, Londres, Royal Society, 2013.
- 2) Dunleavy P., et alii, *Gouvernance à l'ère numérique : les entreprises informatiques, l'État et l'e-gouvernement*. Oxford, PUL, 2006.
- 3) Janowski T., « L'évolution du gouvernement numérique : de la transformation à la contextualisation », in *Revue internationale des systèmes d'information gouvernementaux*, vol. 32, n°3, Amsterdam, Elsevier, 2015.
- 4) Michel Bouvier, *Finances publiques*. Paris, éd. LGDJ, 2023.
- 5) Nicolas Arpagian, *La cybersécurité*. Paris, PUF, 2018.
- 6) Patrick Le Galès. *Gouverner les villes*. Paris, Presses de Sciences Politiques., 2018.
- 7) Pierre Musso. *La religion industrielle*. Paris, éd. Fayard, 2017.
- 8) Pierre Rosanvallon, *Le bon gouvernement*, Paris : éditions le Seuil, 2015.